



POURQUOI défendre l'existence de l'académie d'AMIENS ?

L'académie d'Amiens correspond au territoire géographique de la Picardie, regroupant les trois départements de l'Aisne, de l'Oise et de la Somme. C'est la circonscription administrative dans laquelle est organisée et pilotée le service public de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Le rectorat est la structure institutionnelle qui administre l'académie : c'est la représentation du ministère de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur et de la recherche. Les services académiques, regroupant le rectorat d'AMIENS et les directions départementales d'AMIENS, de BEAUVAIS et de LAON emploient plus de 650 personnels.

L'ACADEMIE D'AMIENS, C'EST QUOI ?

2 110 écoles primaires

217 collèges

132 lycées généraux, technologiques et professionnels

2 universités, 4 écoles d'ingénieurs, 4 écoles de commerce, 1 école supérieure d'art...

Plus de 427 000 élèves, apprentis et étudiants

Plus de 34 000 personnels

DES MISSIONS ESSENTIELLES, AU SERVICE DU PUBLIC !

La gestion de l'offre de formation et des enseignements pour les jeunes
L'orientation et l'affectation des élèves dans les écoles et établissements scolaires

L'organisation des examens et des concours

La formation et la gestion des personnels

La lutte contre le décrochage scolaire

L'aide sociale en faveur des élèves et des personnels

Et bien d'autres encore...

POURQUOI MAINTENIR L'ACADEMIE D'AMIENS ?

Pour préserver un service public de qualité et de proximité

Offrir des formations adaptées aux besoins en qualification de la population

Préserver les emplois administratifs dans une région déjà touchée par le chômage et les destructions d'emplois industriels (Goodyear à Amiens et Continental à Clairoix par exemple...Déjà 2 850 emplois délocalisés !)

REAGISSONS ! SOUTENONS L'ACADEMIE D'AMIENS !

RDV DEVANT LE RECTORAT D'AMIENS : JEUDI 4 JUN 2015 A 12 H

Le comité technique académique se réunira le 4/06 à 9 h 30

SIGNEZ ET FAITES SIGNER LA PETITION AU VERSO



NON A LA DISPARITION DE L'ACADÉMIE D'AMIENS !

Pour un service public d'éducation à la juste dimension

Monsieur le Premier ministre, Madame la Ministre de l'Education nationale, ne liquidez pas l'académie d'AMIENS !

Nous savons qu'il est envisagé que la fusion de régions engagée par votre gouvernement ait entre autre pour conséquence des fusions d'académies. **Nous savons que la fusion des académies de LILLE et d'AMIENS est à l'étude.**

Cette fusion suscite une opposition large de la communauté éducative et de ses partenaires (personnels, parents, étudiants, élus, représentants des métiers, confédérations syndicales...) qui s'est exprimée par un avis négatif unanime du Conseil académique de l'éducation nationale.

Nous voulons, par nos présentes signatures, manifester nous aussi notre opposition résolue à cette option.

Un service public d'éducation de qualité, permettant à toutes et tous d'accéder aux services et à leurs droits, doit prendre en compte les réalités territoriales (démographiques, géographiques, sociologiques) et être organisé au niveau pertinent pour éviter les déséquilibres. **La fusion des académies ne le permet pas.**

L'offre de formation doit être adaptée aux besoins en qualification de la population et assurer l'accès à des enseignements de qualité à tous les jeunes, sans privilégier des territoires par rapport aux autres. **La fusion des académies ne le permet pas.**

Les agents du service public qui assurent le fonctionnement du service public doivent pouvoir exercer leurs missions là où ils vivent et vivre là où ils les exercent. **La fusion des académies ne le permet pas.**

C'est pourquoi, Monsieur le Premier ministre, Madame la Ministre, nous vous demandons de ne pas prononcer la disparition de notre académie, l'académie d'AMIENS.

PRENOMS - NOMS	AFFECTATIONS	SIGNATURES

Les pétitions signées sont à renvoyer à : SNASUB-FSU 9 rue Dupuis 80000 AMIENS

Liste des premiers soutiens : FSU Picardie, SNASUB-FSU Amiens, SGEN-CFDT Picardie, SNALC-CSEN Picardie...